

Dossier

- L'hippodrome de Divonne-les-Bains _____ pages 1 à 4

Divonne, la vie

- Agenda _____ page 2
- Sport, loisirs, culture _____ page 3
- Etat civil _____ page 3

Divonne, la ville

- Aménagements _____ page 4
- Infos pratiques _____ page 4
- Expression politique _____ page 4
- Les échos du Conseil Municipal _____ page 4



la vie
la ville
divonne
à l'ouverture

je vis à divonne

la lettre d'informations municipales

les bains



Edito



A Divonne-les-Bains, on entend toujours parler de la Société des Courses, mais pas toujours en des termes enthousiastes ou encourageants. Une idée commune voudrait que l'hippodrome, vaste espace parfaitement bien situé le long de la rivière, coûte cher en ne générant pas une activité significative pour le tourisme divonnais. On dit aussi que la fréquentation reste réservée aux joueurs qui pourtant sont de moins en moins nombreux, comme le démontre l'analyse régulière des résultats du PMU.

Ces analyses négatives ne reflètent pas la réalité : la saison des courses attire de plus en plus de propriétaires de chevaux, notamment dans le domaine du trot. L'animation qui en résulte pour Divonne est très significative. A cette analyse, il faut rajouter les compliments que nous recevons régulièrement de la part des propriétaires venant de toutes les régions de France, voire même étrangers, qui viennent courir à Divonne-les-Bains.

Mais c'est surtout en parlant d'urbanisme qu'il faut aborder le sujet de l'hippodrome et de la Société des Courses. Si Divonne-les-Bains veut rester une station thermale, si nous voulons bénéficier d'une identité différente de celles des autres communes de notre région, si nous voulons valoriser des activités que seule Divonne peut porter et si nous souhaitons garder notre caractère et notre spécificité, l'hippodrome est alors un outil remarquable. Joueurs ou non joueurs, jeunes ou moins jeunes, sportifs ou non sportifs, n'hésitez pas, à l'occasion de la saison 2004, à venir fréquenter, découvrir ou redécouvrir notre hippodrome.

Cette année, j'ai souhaité que l'entrée soit gratuite. Chacun pourra alors en toute liberté fréquenter ce site merveilleux, y passer un moment agréable en famille ou entre amis, mieux comprendre l'ancienne tradition française et européenne des sports hippiques et vivre quelques instants dans une ambiance peu commune. Venez nombreux, pendant la saison d'été, visiter notre hippodrome ! ...

Etienne Blanc, Député-Maire de Divonne-les-Bains

interview de valérie raspillaire,

vice-présidente en charge de la promotion à la société des courses de divonne-les-bains

« L'hippodrome de divonne-les-bains »

DOSSIER

L'hippodrome de Divonne-les-Bains inauguré en 1965, compte parmi les plus beaux de France.

Situé entre le lac de Divonne-les-Bains et la frontière suisse, l'hippodrome jouit d'un cadre enchanteur. Ses vastes tribunes offrent au spectateur une vue exceptionnelle sur les Monts du Jura.

Les infrastructures du champ de course le placent parmi les hippodromes les mieux équipés de l'hexagone. Une piste de gazon, une piste de trot en pouzzolane, 2 pistes d'entraînement, 220 boxes, des chambres pour

les lads, permettent l'organisation de 2 meetings, l'un de plat et d'obstacles, l'autre de trot. En tout 12 réunions se déroulent sur l'unique hippodrome de la région lémanique. Le Grand Prix de Divonne-les-Bains (plat), le Prix de Vitesse et le Grand Prix du Trotting en sont les épreuves phare.

Le champion Bellino II, triple vainqueur du prix d'Amérique, fut l'un des pensionnaires du centre d'entraînement de Divonne-les-Bains, et son souvenir y est toujours présent.



« L'hippodrome de Divonne-les-Bains »



[suite]



1965 : la foule lors de la première réunion

De par sa mutation, l'hippodrome de Divonne-les-Bains se place merveilleusement dans le nouveau contexte européen, et chacun imagine des chevaux italiens ou allemands disputant l'arrivée.

1) Depuis quand existe l'hippodrome et comment a-t-il évolué ?

L'histoire de l'hippodrome débute sous l'aire de Monsieur Marcel Anthonioz (ancien Ministre et Maire de Divonne) avec l'aide de Monsieur André Lonchamp.

Cela commence avec la réalisation du lac de Divonne puis de l'hippodrome en 1964. Ce dernier était très moderne pour l'époque avec 4 pistes différentes :

- ▶ Piste de trot en sable
- ▶ Piste de haie
- ▶ Piste plate
- ▶ Piste de steeple chase

Les hippodromes en France se sont très vite spécialisés. A Divonne il n'a été gardé que les courses plates de haie et de trot et ont été supprimées les courses de steeple chase par manque de concurrents.

La piste de trot en sable a été renouvelée en 1996 en pouzzolane, et homologuée en 1997.

En 1996, la Société des courses de Divonne a souhaité rétablir un meeting de trot pour attirer des concurrents de la France entière (7 réunions en 15 jours).

Depuis cette date, celui-ci rencontre un succès grandissant, et 250 chevaux et professionnels de toute la France s'établissent sur Divonne durant 15 jours.

Lors de ce meeting, se déroulent deux grands prix : le prix de Vitesse et le grand prix du Trotting avec des drivers et des chevaux réunissant les plus grands au niveau international. L'électrification de l'hippodrome et du centre d'entraînement a été refaite en 1996, et la piste d'entraînement de galop (en sable) en 1997.

La Société des courses a investi dans un système d'arrosage automatique en 1999. C'est pour cette raison que la piste de galop a été citée comme l'une des meilleures pistes du Centre-Est malgré la sécheresse, l'an dernier.

2) Une nouvelle organisation pour de nouvelles ambitions .

Les membres du bureau ont été renouvelés lors de la dernière assemblée générale. La nouvelle organisation reflète une volonté de suppléer l'ancien président qui de part ses activités professionnelles ne pouvait plus assumer cette lourde charge. Dans le même esprit de réorganisation, il a été décidé de séparer le centre d'entraînement et la Société des courses avec un souci d'assainir les finances.

- **13 au 20 juin : Baptême de l'Air Hélicos** (suivant météo)
Chemin de Longuève ARBERE
Contact : Jean-Pierre MICHEL au **04 50 20 22 17**
Organisation : Club Héli Divonne
- **15 juin : Don du sang** - Salle des fêtes
10h00 - 12h30 et 16h30 - 19h30
Laurent CADOUX
Organisation : Amicale des donateurs de sang
- **18 juin : Commémoration de l'Appel du 18 juin 1940**
19h00 - Monument aux Morts
Vin d'honneur salle des fêtes
Contact : mairie Divonne
- **18 et 19 juin : Nuits de la carpe** - Lac
Contact : Jean-Claude SANS PEUR au **04 50 20 07 10**
Organisation : AAPPM
- **19 juin : Tournoi de bridge** - Villa Roland
Contact : Mme DECOMBE au **04 50 41 77 05**
Organisation : Bridge Club
- **19 juin : Fête de la Musique** - En ville
Contact : **04 50 20 01 22**
Organisation : OTSI
- **19 juin : Concours de pétanque des employés communaux** - Stade de foot du Crêt d'Eau
Contact : Bernard DAIRAINÉ au **04 50 20 24 54**
Organisation : Amicale du personnel communal et du CCAS
- **19 juin : Barbecue de l'École d'Arbère**
École d'Arbère
- **19 juin : Concours d'aéromodélisme**
Contact : Didier JAILLANT
- **19 juin : Épreuves ski-natation**
Piscine de Divonne de 17h00 à 20h00
Organisation : Ski Club
- **19 juin : Théâtre** - Salle des fêtes, 17h00
Contact : Véronique GEINDRE au **04 50 20 18 85**
Organisation : LEC
- **21 juin : Vernissage musical exposition urbaine sur le thème du Mexique** - En ville
Départ Hôtel de ville 18h30
Organisation : Service Culturel - **04 50 20 47 80**
- **23 juin : Patrick BRUEL**
25 juin : Charles AZNAVOUR
26 juin : Star Academy
Hippodrome 21h30
Contact : Casino au **04 50 40 34 34**
Organisation : Domaine de Divonne et mairie de Divonne
- **25 juin : Kermesse Ecole de Villard** - Ecole de Villard (repli salle des fêtes en cas de pluie)
Contact : Ecole de Villard
- **26 juin : Grand Fond Bressan** - Esplanade du Lac, Départ 8h00
- **27 juin : Kermesse paroissiale** - Salle des fêtes
Contact : Philippe DESJEUUX au **04 50 20 13 41**
Organisation : ASED
- **27 juin : Triathlon des jeunes**
Autour du terrain synthétique
Contact : André RENOUE au **04 50 41 22 53**
Organisation : Ain Est Athlétisme
- **11 ou 18 juillet : Option Tour du Lac Pédestre**
Contact : RENOUE au **04 50 41 22 53**
Organisation : Ain Est Athlétisme
- **11 juillet : Option vide grenier** - Salle des fêtes
Contact : O. B. L., 39 Rue de l'Eglise
01140 St Didier s/Chalaronne
- **13 juillet : Bal gratuit** - Espace C. Aznavour
En soirée
- **14 juillet : Fête Nationale** - En ville et au lac
Contact : OTSI au **04 50 20 01 22**
- **18 au 23 juillet : Équipe de France d'Escrime**
Gymnase
Contact : Pascaline ROUX au **04 50 20 47 19**





SPORT

• **Les 1/4 de finale organisés par le Club de twirling Bâton de GEX ont eu lieu les 1^{er} et 2 mai 2004 au gymnase de Divonne.**

Les résultats prouvent, s'il en était besoin, du fort potentiel et de l'excellent niveau de "La Gessienne". En effet toutes les équipes engagées sont qualifiées pour la 1/2 finale qui ont eu lieu les 15 et 16 mai à PAMIERS (09) :

Benjamine	2 ^{ème}
12 junior	2 ^{ème}
Honneur	1 ^{ère}
Espoir	5 ^{ème}

Se déplaceront aussi à PAMIERS Cécilia CONDEVAUX (Cadette) et Morgane HAILLY (Benjamine) toutes deux classées 9^e en catégorie Solo.

Si vous n'avez pu venir voir ces démonstrations, rendez-vous **le 26 juin prochain** pour le gala du Twirling-bâton de la Gessienne, vous pourrez ainsi vous rendre compte du travail effectué et assister à des prestations de très grande qualité.

A bientôt

Club de Twirling-Bâton du Pays de Gex

LOISIRS

• **Des ballades pour tous les goûts :**

Si votre envie de marche ne va pas au-delà d'une sortie d'une demi-heure, nous vous proposons le sentier de la grande source qui vient d'être inauguré ou encore le sentier des terreaux de Cran, qui vous permettront de faire la connaissance des seuls aurochs de la région ; en revanche, si les longues randonnées ne vous font pas peur, alors partez à la rencontre du Jura, de la Vatay ou de la Dôle (départ des ballades au dessus du camping le Fleutron)...

CULTURE

• **Vernissage**

Exposition Urbaine 2004

« Espectaculo insolito » proposé par Carmen Arvizu, artiste mexicaine

Lundi 21 juin, départ de l'Hôtel de Ville à 18h30

Ses œuvres sont à découvrir en ville du **22 juin au 30 septembre.**

Parcours disponible à la mairie et à l'Office de tourisme.

Une exposition de ses peintures est proposée du **22 juin au 17 juillet, salle d'exposition de l'Hôtel de ville du mardi au samedi de 15h00 à 19h00, entrée libre.**

• **ARPADI**

Année 2004 - 2005

Inscriptions jusqu'au 30 juin

Éveil musical (de 4 à 6 ans)

Formation musicale

Audition des élèves le 19 juin à partir de 14h00, École Maternelle du Centre.

Renseignements : 04 50 20 21 60 ou 04 50 20 34 15

• **Bibliothèque pour tous (2^{ème} étage de la Poste)**

Lundi-mercredi-vendredi de 15h à 18h30, samedi de 10h à 12h

Grand choix de livres, documentaires et BD pour tous les âges. Livres en anglais.

Cotisation familiale annuelle : 12€. Lecture gratuite pour les enfants.

Chaque lundi à 17h00 : Biblio-thé (livres-échanges autour d'une tasse de thé).

Chaque mois un nouveau thème permet de (re)découvrir des ouvrages intéressants.

C'est dans ce contexte que Monsieur le Maire a décidé de reprendre la présidence de la Société tout en étant assisté dans le bureau par Monsieur Lièvre et Madame Prieur. L'équipe est venue s'étoffer de Madame Déconfin et de moi-même car nous possédons toutes les deux une bonne connaissance du monde du cheval.

Il est certain que le développement de l'hippodrome passe par la promotion, et c'est précisément cette tâche qui m'a été confiée. Cependant, n'habitant pas Divonne je dois pouvoir bénéficier de l'expertise d'une personne locale, Florence Deconfin conseillère municipale. Enfin, nous travaillerons conjointement avec le service communication de la mairie qui dispose de personnes et de moyens pour répondre au plus vite aux questions de communication à quelques semaines du début de la saison des courses.

3) Il a été décidé de mettre l'accent sur la promotion cette année, pouvez vous nous en dire davantage ?

Comme je vous l'ai précisé, ma venue dans l'exécutif de la Société s'explique par une volonté forte de promouvoir et de rendre accessible le monde du cheval à Divonne.

Pour cette année, avec un délai court, nous ne pouvons pas réaliser des opérations trop compliquées. C'est pourquoi il a été décidé de rendre gratuit l'accès à l'hippodrome pour tous. C'est pour nous un axe fort de communication car il existe deux freins essentiels à la venue de spectateurs : d'abord l'image élitiste du cheval, puis le manque de connaissance de ce sport pour de nombreux individus. Ainsi la gratuité est une réponse qui, nous l'espérons, pourra susciter l'envie et la curiosité chez les non-initiés. Dans ces

conditions, la personne qui viendra voir une course équestre n'aura bien sûr rien à perdre, et surtout elle pourra découvrir l'émotion transmise par les chevaux, l'ambiance des courses et par les différentes animations que nous avons mises en place avec l'Office du Tourisme.



Ainsi à chacune des 12 réunions, il sera offert des animations thématiques avec comme fil rouge l'international, un des positionnements naturels de l'hippodrome de Divonne-les-Bains. Sans rentrer dans le détail, vous pourrez vivre la journée British placée sous le signe du sport et de l'élégance avec l'organisation d'une « garden party » géante et l'élection du plus beau chapeau... L'Espagne sera également mise à l'honneur ainsi que la Chine, les États-Unis et le Moyen-Orient...

Pour les personnes qui aimeraient jouer, mais qui ne savent pas comment s'y prendre, le PMU va mettre à leur disposition un stand afin de répondre à toutes les questions diverses et variées en rapport avec le jeu.

Calendrier des courses 2004

- Meeting de galop	- Meeting de trot
Dimanche 4 juillet	Lundi 16 août (Q)
Dimanche 25 juillet (Q)	Mercredi 18 août (Q)
Lundi 2 août (Q)	Vendredi 20 août (Q)
Dimanche 15 août	Dimanche 22 août (Q)
	Lundi 23 août (Q)
	Mercredi 25 août (Q)
	Vendredi 27 août (Q)
	Dimanche 29 août (Q)

• Etat civil

Naisances

• **Elliott Walsh,**
le 28/04/2004
à Annemasse

• **Valentine Jordan,**
le 01/05/2004
à St-Julien-en-Genevois

• **Owen Mcullough,**
le 02/05/2004
à Ambilly

• **Kelvin Louchet,**
le 09/05/2004
à Annemasse

• **Gaby Salin,**
le 03/05/2004
à St-Julien-en-Genevois

• **Arthur Tornaire,**
le 14/05/2004
à Annemasse

• **Amandine Bozon,**
le 18/05/2004
à St-Julien-en-Genevois

Marriages

• **Igor Berrod et Stéphanie Revello**
le 10/04/2004

• **Yves Zieba et Valérie Guiguet**
le 22/05/2004

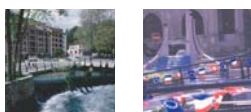
Décès

• **René Joutet,**
86 ans, le 28/04/2004
à Gex

• **Denise Roure, née Nielsen,**
82 ans, le 15/05/2004
à Divonne-les-bains

• **Camille Perot, née Babeuille,**
86 ans, le 17/05/2004
à Gex

« L'hippodrome de Divonne-les-Bains »



[suite et fin]

Pendant le meeting de trot auront lieu 2 soirées semi-nocturne qui permettront au public de terminer la soirée par un dîner.

Une campagne de communication a été lancée avec de l'affichage, des spots radios (partenariat avec France bleue) et des tracts.

Vous pouvez à partir du 15 juin contacter le secrétariat de la Société des Courses 04 50 20 03 72 pour tous renseignements.

Nous vous attendons pour faire le plein d'émotions dès le dimanche 4 juillet !!!

4) Quels seront les moments forts de cette saison 2004 ?

Toutes les épreuves sont des événements à part entière, au regard du niveau des courses et du programme d'animation.

Cela dit, 3 grands prix seront les épreuves-phares de 12 réunions :

- ▶ 15 août pour le galop,
- ▶ 22 et 29 août pour le trot.

Cette saison, nous attendons, sauf incident, la présence de jockeys et de drivers de renom comme

Jean-Paul Dubois, vainqueur du Grand Prix d'Amérique à plusieurs reprises.

5) Le monde des courses est assez particulier. Pourriez-vous nous en parler ?

Pratiquement inexistantes jusqu'au 19^{ème} siècle, les courses françaises sont aujourd'hui parmi les plus réputées de la planète. Au 5^{ème} rang pour le montant des allocations distribuées en plat, la France se situe au 2^{ème} rang pour le trot et au 1^{er} pour l'obstacle. L' allocation moyenne par course distribuée en plat s'élève à plus de 15 000 €, alors que plus de 4000 courses plates sont disputées chaque année ainsi que 10 000 courses de trot environ. La France compte 265 hippodromes.

Par ailleurs plus de 11 000 galopeurs et 12 000 trotteurs sont entraînés sur l'hexagone. Plus de 8000 personnes s'occupent directement de ces chevaux. 3000 éleveurs de pur sang et 8000 de trotteurs font naître chaque année presque 11 000 produits.

Divonne, la ville

ville en direct

• Expression politique (suite)

- Problème

Sachant:

- ▶ que la commune a vendu pour 1,7 million la résidence hôtelière ainsi qu'un terrain constructible de 5 000 m²,
- ▶ qu'après rénovation dont le maire a estimé le coût à 0,8 million le promoteur a vendu pour 5 millions les 51 appartements de la résidence,
- ▶ que le m² de terrain est estimé à 150 €,
- ▶ que vos impôts rapportent à la commune 1,5 million par an...

Question : évaluer le manque à gagner pour la commune en années de vos impôts.

Réponse: on peut estimer que la commune a perdu l'équivalent de 3,3 années d'impôts.

NB: toute ressemblance avec la réalité n'est pas fortuite.

Les élus de la liste Vivre A Divonne :
Isabelle Coulon, Jean Dubout,
Isabelle Nuttall, Jean-Claude Pruvost

Divonne, la ville



ville de demain

• Un tour du lac entièrement sécurisé pour les piétons :

Cet été, la circulation automobile sera pratiquement interdite sur le tour du lac ; seules deux portions de voie seront encore malheureusement ouvertes partiellement aux voitures : la voie de desserte du chantier du centre culturel, la voie de desserte du restaurant du bord du lac. L'objectif, pour 2005, est d'avoir un pourtour du lac entièrement piétonnisé .

• Une mairie accueillante :

Afin de rendre l'accueil de la mairie plus chaleureux, des travaux de rénovation du hall viennent d'être réalisés ; un effort a été fait au niveau du mobilier et de la décoration. Cet effort doit être poursuivi au niveau de l'accueil en lui même : rapidité dans le traitement des dossiers, amélioration de l'accueil personnalisé , de la qualité des documents remis , de l'information donnée...

N'hésitez pas à nous faire des suggestions.

ville en direct

• Infos pratiques

- Feux et tontes : attention à la réglementation

Les feux à Divonne sont rigoureusement interdits. Pour vous débarrasser de vos déchets (papiers, végétaux...), c'est à la déchetterie qu'il faut vous rendre.

Les tontes sont autorisées :

- ▶ Lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00,
- ▶ Samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00,
- ▶ Dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Merci de respecter ces règles de civisme et de bon voisinage.

en juillet,

retrouvez votre magazine d'informations municipales
« je vis à Divonne », un numéro consacré au bilan de mi-mandat.



Directeur de publication : Etienne Blanc

Comité de rédaction : Pierre Jobard, Christiane Lachize, Didier Lai, Amélie Poirier, Marie-Claude Pignot, Michèle Ragobert, Gérard Tedeschi

Hôtel de Ville

73, avenue des Thermes - 01220 Divonne-les-Bains

Mail : communication@divonne.fr

Tél. 04 50 20 03 49 - Fax. 04 50 20 01 40

Réalisation : X'PRIME Thoiry/Lyon 04 78 38 19 76

Impression : IOF

Tiré à 4500 exemplaires

Distribué par votre facteur